

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** CAP IODINE

**Type(s) de produit:** TP03 - Hygiène vétérinaire

**Numéro de l'autorisation:** BE2019-0035-00-00

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0018205-0009

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

CAP IODINE
FILM IODE PLUS

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Hydrachim
	Adresse	ZA du piquet 35370 Etreilles France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE2019-0035-00-00 1-4	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0018205-0009	
<b>Date de l'autorisation</b>	04/07/2019	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	03/07/2029	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	HYDRACHIM
<b>Adresse du fabricant</b>	ZA du piquet 35370 Etreilles France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Route de Saint Poix 35370 LE PERTRE France
	ZA La Pointe 35380 PLELAN LE GRAND France

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
<b>Nom du fabricant</b>	Ashland Services BV
<b>Adresse du fabricant</b>	Pesetastraat 5 2991 XT Barendrecht Postbus 8619 3009 AP Rotterdam Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Cosayach Nitratos S.A. Oficina Cala Cala S/N - Pozo almonte Iquique Chili
	SQM Los Militares 4290 Piso 3 - Las Conde-Santiago Chili
	Algorta Norte Ex-Oficina Ercilla s/n Ruta B-330 Km.28,2 Comuna de Sierra Gorda - Antofagasta Chili
<b>Substance active</b>	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
<b>Nom du fabricant</b>	Pantheon FZE (DMCC Branch)
<b>Adresse du fabricant</b>	403, Reef Tower, Jumeira Lake Tower Shaikh Zayed Road - Dubai Émirats arabes unis
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Cosayach Nitratos S.A. Oficina Cala Cala S/N - Pozo almonte Iquique Chili
<b>Substance active</b>	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
<b>Nom du fabricant</b>	BASF SE
<b>Adresse du fabricant</b>	- 67056 Ludwigshafen Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	- 67056 Ludwigshafen Allemagne

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,5
Sodium lauryl ether sulfate	-		68891-38-3	500-234-8	0,94

## 2.2. Type de formulation

AL - Liquide prêt à l'emploi

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Provoque des lésions oculaires graves.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.  
Porter un équipement de protection des yeux.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.  
Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations nationales/régionales en vigueur  
Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations nationales/régionales en vigueur.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Trempage manuel filmogène épais après la traite

### Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des trayons en post-traite

### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Bactéries  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: E. cloacae  
Nom commun: Bactéries souches additionnelles  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: E. hirae  
Nom commun: Bactéries souches additionnelles

<p>Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: L.brevis  Nom commun: Bactéries souches additionnelles  Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: P.vulgaris  Nom commun: Bactéries souches additionnelles  Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: P.aeruginosa  Nom commun: Bactéries souches additionnelles  Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: S.agalactiae  Nom commun: Bactéries souches additionnelles  Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: S.Typhimurium  Nom commun: Bactéries souches additionnelles  Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée  Nom commun: Levures  Stade de développement: Pas de donnée</p>
---

<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application manuelle - Application manuelle à l'aide de gobelets-trempeurs
<b>Taux et fréquences d'application</b>	- - - Prêt à l'emploi temps de contact de 5 minutes Application 2 fois/jour après chaque traite
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bidons, fûts et cuves de 10 kg, 20 kg, 60 kg, 200 kg et 1000 kg en HDPE opaque.

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>Avec un gobelet de trempage de 300 mL :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplir le gobelet propre et sec au 3/4 (225 mL).</li> <li>- Exercer un nombre suffisant de pressions (3 à 6 environ) pour faire monter le produit dans le réservoir et le remplir jusqu'au 2/3.</li> <li>- Tremper chaque trayon de façon à avoir une répartition homogène sur le pis pendant 5 minutes.</li> </ul>
--

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

**5. Conditions générales d'utilisation**

**5.1. Consignes d'utilisation**

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Amener le produit à une température de 20°C avant l'utilisation.
- Maintenir les animaux debout pendant le temps nécessaire à l'efficacité du produit (au moins 5 minutes).
- Laisser le produit jusqu'à la prochaine traite.
- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

**5.2. Mesures de gestion des risques**

-

**5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 112. Faites appel à un médecin si les symptômes persistent ou en cas d'ingestion d'une grande quantité de produit.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 112.
- En cas de perte de conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112. Ne pas donner de liquides et ne pas provoquer de vomissements.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition..

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égoutiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.  
Éliminer le produit et le contenant conformément aux réglementations nationales / régionales en vigueur.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Protéger du gel.  
Ne pas stocker à une température supérieure à 15°C.  
Durée de vie : 12 mois.  
Stocker à l'abri de la lumière.  
Tenir hors de la portée des enfants.

#### **6. Autres informations**

Le produit contient des dérivés de pyrrolidones. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue.